

« À l'École du Vieux Chêne, on s'instruit dans le respect,  
on socialise dans le bonheur et on s'entraide pour se qualifier. »

1

**ÉCOLE DU VIEUX-CHÊNE**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
26 SEPTEMBRE 2023

<b>Résolution #</b>	<p>Procès-verbal du Conseil d'établissement tenu à l'école du Vieux-Chêne, 99, Croissant de la Matapédia, à Terrebonne, le 26 septembre 2023 à 19h00.</p> <p><b>1. Ouverture de l'assemblée</b> Mme Lupien déclare la séance ouverte. Il est 19h04.</p> <p><b>2. Vérification des présences et du quorum</b> Mme Lupien souhaite la bienvenue à tous et s'assure du quorum.</p> <p>Sont présents :</p> <table><tr><td>Membres parents</td><td>Membres école</td></tr><tr><td>Mme Annie Archambault</td><td>Mme Alexi Boisvert</td></tr><tr><td>M. Salvatore Capone</td><td>Mme Caroline De Roy</td></tr><tr><td>M. Karim Mabrouky</td><td>Mme Mélanie Laplante</td></tr><tr><td>Mme Catherine Pigeon</td><td>Mme Stéphanie Monette-Gagné</td></tr><tr><td>Mme Kahina Slimani</td><td>Mme Marilène Ouellet</td></tr></table> <p>Sont invités :</p> <p>Mme Fannie Lupien, directrice M. Stéphane Garcia, directeur adjoint Mélanie Fontaine, parent (membre substitut)</p> <p><b>3. Adoption de l'ordre du jour du 26 septembre 2023</b> Mme Lupien procède à la lecture de l'ordre du jour. Les membres ajoutent certains points qu'ils souhaitent discuter au point <i>Varia</i> : le parascolaire, le syndicat et le débarcadère des autobus.</p> <table><tr><td>Proposé par :</td><td>Adopté par :</td></tr><tr><td>M. Karim Mabrouky</td><td>M. Salvatore Capone</td></tr></table> <p><b>4. Adoption du procès-verbal du 13 juin 2023</b> Tous les membres sont en accord avec le présent compte rendu.</p> <table><tr><td>Proposé par :</td><td>Adopté par :</td></tr><tr><td>Mme Catherine Pigeon</td><td>Mme Annie Archambault</td></tr></table>	Membres parents	Membres école	Mme Annie Archambault	Mme Alexi Boisvert	M. Salvatore Capone	Mme Caroline De Roy	M. Karim Mabrouky	Mme Mélanie Laplante	Mme Catherine Pigeon	Mme Stéphanie Monette-Gagné	Mme Kahina Slimani	Mme Marilène Ouellet	Proposé par :	Adopté par :	M. Karim Mabrouky	M. Salvatore Capone	Proposé par :	Adopté par :	Mme Catherine Pigeon	Mme Annie Archambault
Membres parents	Membres école																				
Mme Annie Archambault	Mme Alexi Boisvert																				
M. Salvatore Capone	Mme Caroline De Roy																				
M. Karim Mabrouky	Mme Mélanie Laplante																				
Mme Catherine Pigeon	Mme Stéphanie Monette-Gagné																				
Mme Kahina Slimani	Mme Marilène Ouellet																				
Proposé par :	Adopté par :																				
M. Karim Mabrouky	M. Salvatore Capone																				
Proposé par :	Adopté par :																				
Mme Catherine Pigeon	Mme Annie Archambault																				
<b>CE/230926-01</b> <b>Adopté à l'unanimité</b>																					
<b>CE/230926-02</b> <b>Adopté à l'unanimité</b>																					

**5. Suivi du procès-verbal du 13 juin 2023**

Mme Lupien explique que le plan de lutte à l'intimidation n'a pas été présenté à l'ensemble des parents présents lors de l'assemblée générale des parents en septembre 2023, comme il avait été mentionné au procès-verbal du 13 juin puisque nous n'avions pas encore le procès-verbal en main.

**6. Questions du public**

Aucun public.

**7. Élection à la présidence et à la vice-présidence du CÉ 2023-2024**

Mme Pigeon propose M. Mabrouky à la présidence. M. Mabrouky est nommé président. M. Capone propose Mme Slimani à la vice-présidence. Mme Slimani est nommée vice-présidente.

**8. Élection d'un membre au comité de parents**

Aucun parent de l'école du Vieux-Chêne ne se présente au comité de parents.

**9. Nomination d'une secrétaire**

Mme Boisvert se propose comme secrétaire.

**10. Déclaration d'intérêt des membres et divulgation de renseignements personnels (autorisation)**

Les membres ont reçu les documents en début de séance. Ils seront complétés et remis d'ici la fin de celle-ci.

**11. Règles de régie interne 2023-2024**

Mme Lupien présente le document qui a été adopté l'année dernière. Le point 2.4. *Séance virtuelle* est modifié. Plusieurs possibilités ont été retirées, mais l'exemple de pandémie et d'absence demeure. Au point 3.3. *Avis de convocation du public*, l'avis de convocation de 36 heures est changé pour 24h. De plus, Mme Lupien informera les parents de cette information via l'info-parents du mois d'octobre. Également, les procès-verbaux seront déposés sur le site internet de l'école.

**CE/230926-03**  
**Adopté à**  
**l'unanimité**

Proposé par :  
Mme Caroline De Roy

Adopté par :  
Mme Marilène Ouellet

**CE/230926-04**  
**Adopté à**  
**l'unanimité**

### **12. Calendrier des rencontres**

M. Mabrouky présente le calendrier des rencontres. Plus de rencontres sont prévues dans le cas où des annulations devraient avoir lieu. Mme Lupien propose que la rencontre du 19 décembre débute à 18h afin de faire un social.

Proposé par :  
M. Salvatore Capone

Adopté par :  
Mme Catherine Pigeon

### **13. Proposition d'une planification annuelle de travail**

Mme Lupien présente le document *Proposition d'une planification annuelle*. C'est un document de travail facultatif qui sert de référence. Il présente les différents sujets qui seront abordés lors des rencontres de conseil d'établissement.

### **14. Sorties à l'extérieur de l'école (parc du Gouffre, marche en 5<sup>e</sup> année, Cross-country, parc Joseph Bourgoïn)**

Mme Lupien demande l'approbation pour ces sorties qui avaient lieu dans les années antérieures. Le cross-country aura lieu le 5 octobre ou le 6 octobre en cas de pluie.

Proposé par :  
Mme Mélanie Laplante

Adopté par :  
Mme Alexi Boisvert

**CE/230926-05**  
**Adopté à**  
**l'unanimité**

### **15. Projet de sorties scolaires 2023-2024 (sorties culturelles et Culture à l'école)**

Mme Lupien présente le tableau en précisant que celui-ci n'est pas complet puisque plusieurs modifications peuvent être apportées à cause de la disponibilité et le coût des transports. La version définitive sera remise en temps et lieu par courriel aux membres du conseil d'établissement. Mme Lupien demande que certains frais soient payés par le montant qui avait été prêté pour les activités de début d'année par le fonds 8 dans le cas où les mesures disponibles ne couvriraient pas tous les frais. Comme la sortie *Abraska* des élèves de 5<sup>e</sup> année est dispendieuse, les enseignantes ont sondé les parents de leur élève afin de savoir s'ils accepteraient de déboursier 20\$. Il est possible de faire cette demande aux parents puisque la sortie dépasse les heures scolaires. Finalement, Mme Lupien propose que l'activité *Magie de la Chimie* soit payée à 25% par le montant qui devait être attribué à la fête de début d'année.

**CE/230926-06**  
**Adopté à**  
**l'unanimité**

Proposé par :  
M. Salvatore Capone

Adopté par :  
Mme Catherine Pigeon

**16. Suivi budgétaire : Fonds 8 (destination spéciale)**

Mme Lupien présente le fonds 8. Ce compte comporte près de 30 000 \$. Elle nomme la possibilité de jumeler certains postes budgétaires afin de faciliter le travail de l'analyste financière. De plus, un don de 1500\$ de M. Fitzgibbon y sera déposé.

**17. Projet éducatif : suivi (moyens)**

Mme Lupien annonce que les moyens ont été choisis par les enseignants en lien avec chaque objectif. Ceux-ci seront réévalués à chaque fin d'année. Elle présente quelques exemples de moyens. Le projet éducatif complet sera déposé aux membres du conseil d'établissement au mois de décembre.

**18. Nouvelle tarification du SDG au CSSDA (Règle de fonctionnement)**

Mme Laplante présente les règles de fonctionnement du Service de garde de l'école du Vieux-Chêne. Le tarif pour une journée régulière a augmenté de 0,25\$ pour un total de 9,20\$. Le tarif du matin a été augmenté. Lorsqu'il est jumelé avec le dîner, il est équivalent à une journée régulière, soit 9,20\$. Le tarif pour une journée pédagogique régulière a augmenté de 0,25\$ pour un total de 15,55\$.

**CE/230926-07**  
**Adopté à**  
**l'unanimité**

Proposé par :  
Mme Kahina Slimani

Adopté par :  
M. Karim Mabrouky

**19. Sujets d'informations**

La présidence

Aucune information.

La direction

Mme Lupien annonce l'acquisition de nouvelles fontaines d'eau à l'école. Comme le plancher du gymnase est glissant et vieillissant, une demande de traitement a été remise au Centre de services. Elle souligne le travail exemplaire de Mme Archambault à la bibliothèque tout en ajoutant que celle-ci pourra réaliser l'achat de nouveaux livres. Mme Lupien explique que les nouvelles

enseignantes de 3<sup>e</sup> année désiraient utiliser un cahier d'enseignement en français qui ne figurait pas sur la liste scolaire, mais il était trop tard pour le faire payer aux parents. L'édition a accepté de faire un prix de groupe à l'école et les frais de ces cahiers ont été payés par l'école. Au CPE, les enseignantes ont nommé leur intérêt à réaliser des activités de financement : port d'une casquette, journée pyjama. Mme Lupien propose la préparation d'une campagne de financement avec un projet précis et qui pourrait commencer dès la rentrée scolaire 2024. Au prochain conseil d'établissement, nous rediscuterons de la possibilité d'avoir des chandails à l'effigie de l'école comme moyen de financement. Mme Lupien annonce qu'il y a une seule récréation le matin au lieu de deux. Les enseignants ont moins de surveillance et peuvent avoir plus de temps en présence d'élèves.

#### Représentants des enseignants

Mme Ouellet souligne les activités qui ont eu lieu pour la rentrée scolaire: fête, cornet et danse. La rentrée scolaire des élèves du préscolaire qui avait été annoncée l'année dernière n'a pas eu lieu de cette façon. Les enseignantes ont repris le modèle qu'elles utilisaient.

#### Représentant du service de garde

Mme Laplante nomme que l'agente de bureau (Emanuelle) a commencé son travail au sein de notre équipe le 25 septembre. Peu d'éducatrices sur l'heure du diner sont manquantes. Les planifications et les photos seront éventuellement déposées sur un médium (site internet de l'école, page Facebook de l'école ou info-parents du mois).

#### Représentant du personnel de soutien

Mme Monette-Gagné apprend à connaître les élèves de l'école. Elle travaille auprès des élèves de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année. Comme l'éducatrice spécialisée des élèves de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année est en arrêt de travail, Mme Monette-Gagné doit soutenir l'ensemble des élèves de l'école. De plus, elle travaillera en collaboration avec les titulaires pour l'application des moyens mis au projet éducatif. Elle soutient également les éducateurs/éducatrices du service de garde en fin de journée.

#### Représentant du personnel professionnel

Mme Boisvert informe que les orthopédagogues suivent des élèves

depuis le début du mois de septembre et qu'elles vont dans les classes pour observer ou pour soutenir les élèves et les titulaires. L'intervention directe auprès des élèves prendra fin le 6 octobre prochain (fin du bloc 0). Par la suite, elles participeront à des rencontres de portrait de classe et de plan d'intervention.

Représentant du comité de parents

Aucun membre

**20. Varia**

20.1. Parascolaire : M. Capone présente *La 6<sup>e</sup> période* qui est la fondation de Laurent Duvernay-Tardif. Celle-ci offre 1 rencontre par semaine durant 12 semaines d'activités parascolaires en art et en sport pour les élèves de la 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Mme Lupien fera des démarches auprès de la fondation pour inscrire notre école. À suivre.

20.2. Syndicat : Plusieurs syndicats ont voté en faveur d'une grève. Pour le moment, le personnel n'a pas d'information supplémentaire. Les parents seront informés en temps et lieu.

20.3. Débarcadère : En début d'année, les élèves qui aidaient les petits au débarcadère le matin ne savaient pas comment les soutenir adéquatement. Les parents étaient inquiets. Mme Pigeon propose de préparer les grands avant la rentrée pour mieux soutenir le moment du débarcadère en début d'année prochaine.

**21. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h52.

**CE/230926-08**  
**Adopté à**  
**l'unanimité**

Proposé par :  
M. Karim Mabrouky

Adopté par :  
Mme Catherine Pigeon

---

Karim Mabrouky,  
Président CÉ

---

Fannie Lupien,  
Directrice